



Formulaire d'inscription au Tremplin des Opidiennes jeunesse 2013

Nom de l'association :

.....

Association N° RNA

.....

Adresse du siège social :

.....

.....

Adresse mail du responsable :

Numéro de téléphone :

Tranche d'âge : 6-8ans 9-12ans Ados

Présentation de l'association en quelques lignes

.....

.....

.....

.....

Descriptif en quelques mots de la prestation

.....

.....

.....

Je soussigné, souhaite participer au tremplin après avoir pris connaissance de ses conditions générales.

Fait à le



Conditions générales du tremplin « Opidiennes » jeunesse 2013 :

La municipalité d'OPIO en partenariat avec Cie Recto Verso, organise un tremplin lors du festival de théâtre les « Opidiennes » 2013 (le samedi 23 novembre entre 10h00 et 16h00). Le but de ce tremplin est de promouvoir des jeunes artistes locaux et les associations de théâtre du département 06. L'objectif est de permettre aux jeunes de se produire sur un travail préparé durant les vacances scolaires de La Toussaints ou autres.

Conditions de participation :

Le tremplin est ouvert aux artistes amateurs de 6 ans à 18 ans dans le domaine théâtral du département des Alpes Maritimes et sous le régime associatif.

Les candidats proposeront une prestation de 10 minutes au maximum en one man show ou en petite troupe de 6 personnes maximum.

Les artistes devront être disponibles durant la journée de 10h00 à 16h00 du 23 novembre 2013

Les artistes pourront déjeuner sur place avec un pic nique sorti du sac

Le temps de présence sur scène est de 10 minutes maximum.

L'ordre de passage sera déterminé par catégorie 6-8ans 9-12ans Ados

Les enfants seront sous la responsabilité des accompagnateurs.

Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas aux critères du tremplin ne pourra être pris en compte. Si les informations fournies dans le dossier s'avéraient incomplètes ou erronées, l'organisateur se réserve le droit d'annuler sa candidature.

Dossier de candidature :

Le dossier complet de candidatures devra être adressé :

A la mairie d'OPIO par courriel

Courriel : c.spiteri.mairie.opio@orange.fr

Avant le 10 novembre 2013

Sélection :

Une présélection sera effectuée par les organisateurs du tremplin sur dossier.

Les résultats ne seront susceptibles d'aucune réclamation et/ou contestation.

Les candidats seront avertis de leur participation et de l'heure retenue pour leur prestation avant le 20 novembre 2013.



Promotion :

Les artistes recevront des affiches et des flyers du festival de théâtre les Opidiennes pour réaliser leur propre communication, ainsi que les liens avec les réseaux sociaux

Conditions financières :

Les artistes participants au tremplin n'ont aucune inscription à payer.

Une collation sera proposée aux artistes à 16h00 aux participants après la délibération du jury sur chaque catégorie
6-8ans 10-12ans Ados

Exclusion de responsabilité :

La ville d'OPIO ne peut être tenue responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté le tremplin est partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

La ville se réserve la faculté d'annuler, d'écourter, de prolonger ou de reporter le tremplin à tout moment en cas de force majeure et plus généralement si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Divers :

Le non respect des directives par les membres des groupes ou par les artistes ainsi que tout comportement incorrect et/ou susceptible de porter atteinte aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public sera susceptible d'entraîner l'exclusion des groupes/artistes participants concernés.

Les groupes/artistes participants s'engagent formellement à ne troubler en rien l'organisation et la bonne marche du tremplin et à ne se livrer par quelque moyen que ce soit à aucun agissement risquant de porter un préjudice aux autres participants.

Les participants déclarent être informés et accepter sans restriction que leur prestation scénique et leur image puissent être fixées et reproduites à titre gracieux dans le but d'une diffusion.

Les participants déclarent sur l'honneur que les titres présentés sont originaux et sont protégés pour leur utilisation